



**MANTES - LA - JOLIE**



**DIRE CE QUE L'ON FAIT ET FAIRE CE QUE L'ON DIT**

**LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES NUMÉRO 153 -**

**Marc Jammet**

**Conseiller municipal de 2002 à 2022**

**OCTOBRE 2023**

## **GPSEO**

# **UN NOUVEAU MATRAQUAGE FISCAL !**

### **COURRIER.**

Marc Jammet PCF Mantes-la-Jolie  
BP 71524 - 78205 Mantes-la-Jolie.

### **E-MAIL**

[marc.jammet@wanadoo.fr](mailto:marc.jammet@wanadoo.fr)

### **BLOG**

<http://www.marcjammet.fr>

### **FACEBOOK**

[Facebook.com/marc.jammet.7](https://www.facebook.com/marc.jammet.7)

### **NOTRE TÉLÉVISION**

#### **Le dernier enregistrement:**

- ♦ Interview sur la radio locale RVVS (Les Mureaux). Au menu: la taxe sur les ordures ménagères et la bataille des retraites

==> Page « NOTRE télévision » sur mon blog

*Nous pouvons vous envoyer régulièrement cette lettre par mail (communiquiez-nous alors votre mail) ou par La Poste (communiquiez-nous votre adresse) et si vous estimez que la démocratie passe par l'information des citoyens, vous pouvez nous aider en nous adressant une contribution financière à Marc Jammet, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie.*

**L**e 12 octobre prochain, le Conseil communautaire s'apprête à voter de nouveaux taux pour la taxe sur les ordures ménagères. Ceux-ci vont s'appliquer en 2024.

### **POUR MANTES-LA-JOLIE, CETTE TAXE VA DOUBLER !**

Elle va frapper de plein fouet les propriétaires occupant leur logement et les locataires puisque cette taxe est « récupérable de plein droit ». Par contre, les propriétaires les plus riches qui louent leurs logements vont pouvoir se faire rembourser cette taxe par les locataires.

C'est d'autant plus scandaleux qu'il n'y aura pas d'amélioration du service rendu. Celui-ci a déjà été réduit ces dernières années et il restera en l'état.

C'est d'autant plus scandaleux qu'aucune mesure n'est prise pour diminuer le volume des ordures ménagères. **POUR LA GPSEO, C'EST SIMPLE: IL SUFFIT D'APPUYER SUR LE BOUTON « PAYEZ ! ».**

Et elle annonce déjà que cela ne suffira pas puisqu'il manquerait 8 millions d'euros selon elle.

Le jeudi 12 octobre, la GPSEO se réunit au Théâtre d'Aubergenville.

Le collectif citoyen GPSEO appelle à s'y rassembler à 17h00.

Pour ma part, j'y serai.

Bien à vous,

Marc Jammet

## LOGEMENTS HLM

### **L'ANCOLS tacle**

#### **Les Résidences Yvelines-Essonnes**

Publié en janvier dernier, le rapport de contrôle de l'ANCOLS \* (*Agence nationale de contrôle du logement social*) relève de graves irrégularités dans la gestion de la société HLM qui regroupe plus de 31.000 logements dans les Yvelines et l'Essonne.

Parmi celles-ci des défauts de mises en concurrence dans la prolongation de certains marchés publics, des diagnostics amiante pas effectués, une politique d'attribution des logements sociaux non validée par le Conseil de surveillance.

Derrière ces qualificatifs un peu techniques, ce qui se cache ce sont les intérêts lésés des locataires qui paient au prix fort des réhabilitations alors qu'ils paient déjà dans leur loyer des provisions pour gros entretien qui ne sont pas réalisés, les demandeurs à qui un logement est attribué et qui se voient automatiquement imposer le loyer maximum et pour tous, des insatisfactions liées au nettoyage des parties communes, au fonctionnement des sanitaires et des installations électriques, un absentéisme très important chez les gardiens (*généralement dû aux mauvaises conditions de travail*).

**Pour ce qui concerne la politique d'attribution des logements, l'ANCOLS relève que la loi n'a pas été respectée.** Celle-ci impose en effet chaque commission d'attribution examine trois demandes pour l'attribution d'un logement. Cette obligation n'étant pas respectée, de fait la commission n'examine que des demandes de logements « pré-attribués » (*par qui ?*).

La société HLM dirigée successivement par Raphaël Cognet (*jusqu'en novembre 2019*) puis par Pierre Bédier, a su par contre se montrer très généreuse pour le Président du Directoire (*Arnaud Legros*) pour qui elle cotise à hauteur de 7.700 euros par an pour lui assurer une confortable garantie chômage.

Un rapport qui ne peut qu'encourager les locataires à s'organiser pour aller y voir de plus près.

C'est ce qu'ont fait les locataires du quartier des Physiciens qui ont déniché ce rapport que certains auraient voulu garder secret.

*\*Rapport de contrôle sur les exercices 2017 à 2020.*

## AGENTS HOSPITALIERS

### **Agressions inacceptables**

Début septembre, plusieurs agents de notre hôpital ont été agressés vers la piscine après qu'ils soient tombés dans un véritable piège, a communiqué le syndicat FO de l'Hôpital.

Comme l'immense majorité de la population, je pense que rien ne peut justifier de tels actes.

La sécurité doit être un droit pour tous. Cela passe par une augmentation des effectifs de la police nationale pour permettre un développement de la police de proximité.

## AGENTS MUNICIPAUX

### **169 départs en un an !**

C'est ce que reconnaît le maire, Raphaël Cognet, dans un mail envoyé le 4 septembre dernier aux agents de la Ville.

Certains nouveaux embauchés n'ont même pas tenu trois mois avant de repartir.

C'est un signe évident de souffrance au travail qui devrait faire réfléchir les élus.

D'autant que ces va-et-vient ne peuvent que dégrader encore les réponses aux besoins des Mantais.

## CRÈCHES PRIVÉES. ET MANTES-LA-JOLIE ?

### **People & Baby épinglé !**

La sortie du livre "Babyzness" a fait l'effet d'une bombe. Comme pour les EHPAD, il s'agit là encore d'entreprises privées qui font exploser leurs profits grâce à de copieuses subventions attribuées sans beaucoup de contrôle.

Une entreprise est particulièrement épinglée: People & Baby !

C'est d'ailleurs par elle que le scandale est arrivé en juin 2022 lorsqu'une petite fille de 11 mois a été tuée par une salariée avec du Destop !

**Pour ce qui concerne Mantes-la-Jolie et la région mantaise, le groupe People & Baby gère plusieurs crèches municipales.**

Mais visiblement la majorité municipale ne s'en émeut pas.

Pourtant Diabolo Mantes, Picoti Picota, l'Île aux Enfants appartiennent bien toutes au même groupe PEOPLE & BABY et perçoivent pour fonctionner une subvention municipale par berceau à laquelle s'ajoute diverses subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (*aide à l'investissement, fonctionnement ...*).

Le moins qu'on aurait pu attendre du Maire c'est un audit - un vrai ! - sur la gestion des crèches municipales !

**JE SOUHAITE ADHÉRER À LA SECTION**

**DE MANTES-LA-JOLIE**

NOM: ..... PRÉNOM: .....

ADRESSE: .....

TÉLÉPHONE:.....E-MAIL: .....

**PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE. Boite**

postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie.

pcfmlj@orange.fr - Blog:

**[www.pcfmanteslajolie.fr](http://www.pcfmanteslajolie.fr)**